

ERRATA

DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS,

de Son Excellence
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal
Président de la République Rwandaise
et Président-Fondateur du Mouvement
Révolutionnaire National pour
le Développement.

Trilingual Edition 1982

**DISCOURS DU GENERAL - MAJOR HABYARIMANA
JUVENAL PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET PRE-
SIDENT-FONDATEUR DU MOUVEMENT REVOLUTION-
NAIRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT A
L'OCCASION DU 20ème ANNIVERSAIRE DE L'INDE-
PENDANCE NATIONALE.**

*Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Citoyen Président,
Camarade Président,
Altesse Royale,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Vice-Premiers Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Messieurs les Chefs de Délégation,
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique
et Consulaire,
Distingués invités,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Militantes et Militants du M.R.N.D.*

Au nom du peuple rwandais, rassemblé au sein du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, et en mon nom personnel, je voudrais vous souhaiter la bienvenue Vous, Eminents Chefs d'Etat et de Gouvernement, Distingués hôtes de marque, qui êtes venus nous joindre à nous dans les fêtes et manifestations marquant le 20ème Anniversaire de notre Indépendance. Notre souhait de bienvenue s'accompagne de notre profonde gratitude à l'endroit de nos illustres hôtes qui ont accepté notre invitation. Le peuple rwandais, qui voit, en votre présence parmi nous, la flamme ardente de l'amitié profonde qui unit nos peuples respectifs, ne ménagera aucun effort pour rendre votre séjour agréable, dans les limites de ses moyens.

Cette présence est pour nous un signe d'encouragement dans notre lutte pour le développement et contribuera, sans aucun doute, au renforcement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent si heureusement entre nos peuples.

Militantes et Militants du Mouvement

Révolutionnaire National pour le Développement,

Vingt ans d'Indépendance et de liberté viennent de s'écouler. C'est le premier juillet 1962, en effet, que le peuple rwandais a célébré dans la joie et l'allégresse, la victoire conquise et la liberté retrouvée. Victoire acquise après maints sacrifices. Les masses populaires et laborieuses ont dû subir, durant plusieurs siècles, injustices, humiliations de toutes sortes, exploitation de la part du pouvoir féodal jouissant de la complicité délibérée du pouvoir colonial. Ces injustices furent dénoncées publiquement, pour la première fois, par l'historique "Manifeste des BAHUTU" du 24 mars 1957. Cri d'alarme, le manifeste réclamait le respect de la personne humaine, dans la jouissance de ses libertés les plus fondamentales. "La situation actuelle provient en grande partie de l'état créé par l'ancienne structure politico-sociale du Rwanda, en particulier le buhake (servage) et de l'application à fond et généralisée de l'administration indirecte, ainsi que par la disparition de certaines institutions sociales anciennes qui ont été effacées sans qu'on ait permis à des institutions modernes occidentales correspondantes de s'établir et de compenser.

"D'aucuns se sont demandé s'il s'agit là d'un conflit social ou d'un conflit racial. Nous pensons que c'est de la littérature. Dans la réalité des choses et dans les réflexions des gens, il est l'un et l'autre".

Cri de revendication, dénonçant le monopole politique, économique et social ainsi que le monopole culturel détenu alors par la race dite des seigneurs.

Cri d'espoir et de sagesse traduisant la révolte contre une

structure politico-sociale surannée et présentant des solutions concrètes pour un réel changement.

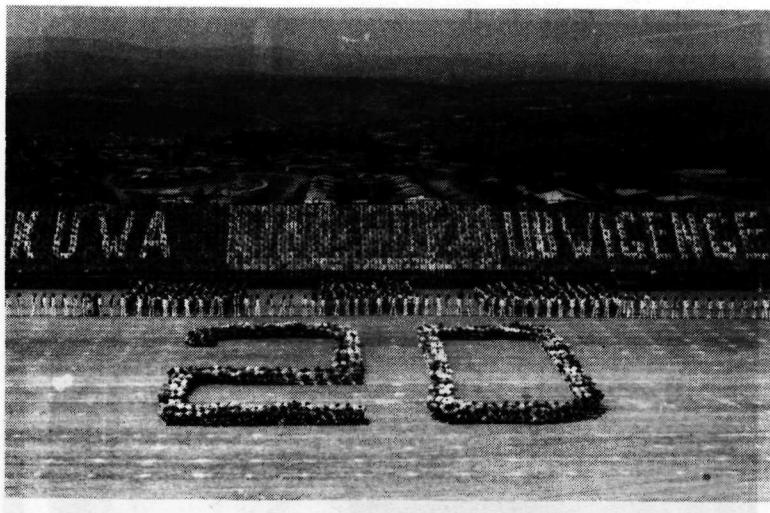
"La première solution est un "état d'esprit". Qu'on abandonne la pensée que les élites rwandaises ne se trouvent que dans les rangs d'une seule ethnies". Ils ont dénoncé "les corvées" faites au profit des seuls chefs et réclamé pour "les populations un minimum de liberté pour entreprendre des initiatives utiles". Ils ont réclamé "la liberté d'expression, l'une des bases d'une vraie démocratisation". Et sur le plan politique ils ont réclamé que "les lois et coutumes soient codifiées... Que l'enseignement soit particulièrement surveillé. Non pas qu'il faille tomber dans le défaut contraire en bantouisant là où l'on a hamisé. Que les positions sociales actuelles n'influencent en rien l'admission aux écoles. Que l'enseignement artisanal, professionnel et technique sur place soit pour la période qui s'annonce le premier souci du budget. Nous souhaitons qu'incessamment..."

chaque chefferie soit munie d'un centre élémentaire de formation rurale d'au moins deux ans où l'on prolonge l'enseignement primaire (appliqué à la vie) et surtout où l'on exerce à un métier manuel les enfants n'accéderont pas au stade secondaire". (1)

Mais ce cri ne fut pas entendu. Et le petit peuple continuera d'encaisser des traitements ignobles et humiliants. L'arrogance, le dénigrement, les provocations, furent à l'origine de la révolution populaire et sociale de 1959, par laquelle le peuple rwandais, longtemps opprimé, put se débarrasser d'un pouvoir féodal pourri. La révolution sociale permit de bâtir une société démocratique, soucieuse des intérêts des masses populaires. Cette action fut couronnée si heureusement par l'accession de notre pays à l'Indépendance, précédée et préparée par des consultations populaires.

Premier Juillet 1962, proclamation de l'Indépendance de la République Rwandaise. Jour historique; jour d'allégresse qui a mis définitivement fin à plus de 400 ans de féodalité

(1) *Manifeste des Bahutu - mars 1957*



"Nous célébrons ces vingt ans d'indépendance dans l'allégresse".

moyenâgeuse, quatre siècles de corvées inutiles et humiliantes, quatre siècles de dépendance.

L'indépendance Nationale permit au Rwanda de prendre place dans le concert des Nations libres. Le Rwanda, notre pays fut alors appelé à apporter sa contribution à la construction d'un monde de paix, et put nouer des relations d'amitié et de coopération à travers le monde. Notre Indépendance Nationale nous fit membre de la famille des Nations-Unies. Elle permit au Rwanda d'être l'un des membres fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine et d'appartenir au Mouvement des non Alignés.

Enfin, l'Indépendance de notre pays, mit dans les mains des Rwandais, la responsabilité d'assurer directement la gestion de la richesse nationale, afin de la faire fructifier. Elle permit de négocier une coopération mutuellement avantageuse aux peuples devenus des partenaires du progrès.

Nous célébrons ces vingt ans d'indépendance dans l'allégresse. Mais, avec les joies de ce jour, souvenons-nous, avec respect et dévotion, des combattants de la première heure. Eux qui se sont battus pour que les filles et les fils de ce pays puissent jouir de leur liberté. Ils ont connu la faim et les humiliations.

Certains ont connu la torture, d'autres ont versé leur sang

Rendons ensemble un vibrant hommage à tous ces martyrs, qui sans leur bravoure, le Rwanda ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, un pays libre, responsable de son avenir. Je prie donc l'assistance de garder une minute de prière pour tous les enfants de la patrie qui ont sacrifié leur vie, dans la juste lutte de libération de notre peuple.

*Militantes et Militants du Mouvement
Révolutionnaire National pour le Développement,*

Notre pays a connu des moments difficiles, la veille et au lendemain de son indépendance; attaques armées des terroristes, manipulés par les anciens féodaux cyniques, qui avaient pour but de destabiliser le jeune régime républicain. Ces groupes de guérilleros impénitents tentèrent sporadiquement de juillet 1962 à 1967, des actions armées contre leur propre partie, montrant ainsi au monde leur esprit de haine et de division. Mais les membres de notre armée encore naissante, vos enfants et le peuple qui venait de se débarrasser du régime féodal avilissant, tous veillaient. Les attaques fusant de toutes les frontières de la jeune République furent vaillamment repoussées. Le sang versé de ces dignes fils du pays sauvegarda la paix sur chacune de nos collines. Victoire qui permit de consolider les acquis de la révolution de 1959 et de l'indépendance, en mettant en place des structures et infrastructures indispensables à un développement harmonieux.

Mais si l'action de notre révolution, consolidée par l'Indépendance Nationale fut salvatrice, des préoccupations régionalistes, des visées basses et égoïstes, ne tardèrent pas à menacer ses acquis et à provoquer une politique de désintégration voulue et entretenue des forces vives du pays.

Monopolisme régional sur le plan gouvernemental, injustices, décisions égoïstes, troubles sanglants poussent les forces armées à prendre en main les destinées du pays, à la date historique du 5 juillet 1973. Révolution surtout morale qui permit de rétablir la paix et l'unité menacées et de mettre sur pied une administration saine, solide, compétente et visant un rassemblement de toutes les couches laborieuses de la population.

Nous avons dit NON à cette politique de désintégration entretenue par une poignée de malveillants et de cyniques. Nous avons dit NON à une politique de zizanie et d'intrigues. Nous avons dit NON au monopole d'une seule région au détriment des différentes valeurs réparties sur le reste du pays. Nous avons dit NON à un nouveau flot de sang des enfants de notre Pays.

Le lendemain de notre révolution morale du 5 juillet 1973, nous avons aussitôt promis à la population de ramener la paix et l'Unité Nationale, indispensables à son développement harmonieux et intégral et de rétablir le jeu de la "Démocratie Responsable".

Il était dès lors nécessaire de créer un Mouvement Politique Démocratique, qui rassemble et groupe en son sein les forces vives du pays, sans exclusion aucune. Nous restons, en effet, convaincus, que nous ne pouvons pas réaliser le développement national dans la division, le déchirement et la haine entre citoyens. Ainsi, le 5 juillet 1975, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement voit le jour et

condamne irrévocablement toute tendance à caractère séparatiste ou racial, toute attitude de supériorité d'une race, d'une ethnie, d'une famille, d'une région, d'une confession religieuse par rapport à d'autres.

Conformément à son manifeste, notre Mouvement est populaire et requiert une adhésion sans réserve de la population. "Le comportement du peuple, de la société toute entière se modèle à un seul moule, d'où unité de vue, harmonie, cohésion depuis la cellule de base jusqu'au sommet de la pyramide du Mouvement, c'est à dire de toute la Nation". Le Mouvement se propose comme constante de sa doctrine politique, la défense des intérêts de l'homme et de la société en menant dans le dialogue une lutte acharnée contre toute tendance à mettre en cause la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel ou limité à un groupe donné de la société".

Fidèle à ce principe, le peuple rwandais s'est donné une constitution, lors du référendum constitutionnel du 17 décembre 1978 et a élu massivement son Président, le 24 décembre 1978. La Paix et l'Unité Nationale étant la pierre angulaire de toutes nos actions, notre Constitution garantit les libertés publiques, protège la personne humaine contre tout ce qui peut nuire à son épanouissement et lui donne ainsi toutes les possibilités de travailler pour le bien-être de sa famille et de la Nation toute entière.

Pour parachever la mise en place de nos institutions, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a pris en main l'organisation des élections législatives, depuis les processus de sélection à la base, jusqu'à la campagne électorale, dans le but de prévenir les méfaits des divisions et de discorde que les concurrents de la Première République, en quête de voix, avaient semées parmi les populations rwandaises.

C'est pour maintenir ce climat de paix et de concorde nationale instauré par la Deuxième République, que le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a pris ses responsabilités. Tout en renouvelant mes remerciements pour la confiance me témoignée par tous les Militants et toutes les Militantes de notre Mouvement, je souhaite que le même climat de paix et d'unité couvre les élections présidentielles prévues pour la fin de l'année prochaine, consultation qui s'opérera en même temps que de nouvelles élections législatives pour respecter les dispositions et l'esprit de notre Constitution. Voilà donc neuf ans qu'une politique de paix, de concorde nationale, de tolérance et de dialogue mobilise le peuple rwandais pour son propre développement. Et voilà sept ans que le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, organe de rassemblement et de mobilisation, a donné à chaque rwandaise et à chaque rwandais les armes de lutte pour un meilleur avenir.

*Militantes,
Militants du Mouvement Révolutionnaire
National pour le Développement,*

Vingt ans, c'est un âge presqu'insignifiant dans l'histoire d'un pays et d'un peuple. Mais malgré les contraintes de tous ordres qu'a connus le Rwanda, dès son indépendance à nos jours, le courage n'a pas manqué à notre peuple auquel nous ne rondrons jamais suffisamment hommage. Sur l'ensemble du territoire, des actions montrent que le bilan est positif. Qui se souvient de Kigali de 1962? Petit village où seulement quelques maisons étaient construites uniquement sur le haut plateau de Nyarugenge. Pays dépourvu d'infrastructures administratives, énergétiques et sociales, dix km asphaltés sur l'ensemble du pays, une économie basée uniquement sur l'agriculture, des industries inexistantes, manque d'institutions financières pour financer les activités économiques,

tel était le visage du Rwanda à la date de son indépendance. Mais la liberté conquise allait nous insuffler des forces nouvelles. Une réorganisation administrative fut entamée par la création des communes et des préfectures. Plus tard, aux premiers jours de la 2ème République, la préfecture fut adoptée de personnalité juridique et la commune restructurée pour la rendre la cellule de base du Développement. Grâce à la paix et à l'unité Nationale retrouvées et renforcées par la discipline tant individuelle que collective, la commune restructurée remplira ainsi mieux sa mission de rassembler et dynamiser toutes les forces vives du pays.

La production alimentaire et agricole a toujours été une préoccupation du Gouvernement. Au cours des 20 dernières années, cette production ne s'est malheureusement pas augmentée au rythme de notre croissance démographique. Il est même à déplorer que la production et la consommation alimentaires par habitant soient tombées en deçà des seuils mondialement admis. Croissance trop rapide de la population qui entraîne une diminution des terres destinées à la production vivrière, emplois non agricoles peu nombreux, dégradation continue de notre sol, morcellement des superficies de cultures sans amélioration conséquente des méthodes culturales pour une plus grande intensification et une meilleure productivité, mise sous culture des terres à rendement marginal antérieurement réservées au pâturage ou à la forêt, autant de causes principales qui ont géné la production alimentaire. Malgré ces insuffisances, il est heureux de constater que les Rwandais ne meurent plus de faim. L'effort que nous avons commencé pour assurer à notre population une alimentation suffisante sera continué et intensifié à travers notamment les projets de développement rural intégré. Le fait que la première mission de notre Plan National de Développement Economique, Social et Culturel est la satisfaction des besoins alimentaires de la population est une

démonstration de cette volonté politique d'orienter un volume beaucoup plus important de ressources vers l'agriculture.

Le même effort sera développé pour mettre en oeuvre, à travers les centres communaux de développement et de formation permanente (CCDFP), des systèmes sociaux susceptibles d'inciter le paysan à atteindre un niveau plus élevé de productivité et d'élever son degré d'aspiration à un mieux-être général.

Les programmes entamés de construction de stocks stratégiques et de silos coopératifs nous aideront à développer une tactique plus globale de sécurité alimentaire et de stabilisation des prix sur les marchés intérieurs.

J'en profite pour lancer un nouvel appel pour la sauvegarde de notre capital sol menacé par l'érosion. L'augmentation de la production alimentaire n'est pas possible sans les mesures d'amélioration de la fertilité des terres. Les consignes et les thèmes de vulgarisation donnés à la population doivent rester la première préoccupation des agents préposés à l'encadrement des paysans. L'objectif de produire plus doit rester un pari pour tout rwandais.

*Militantes et Militants du Mouvement
Révolutionnaire National pour le Développement,*

Notre Mouvement veut que tout citoyen jouisse des conditions les meilleures pour être utile à lui-même et à la société, en valorisant au maximum ses capacités physiques, intellectuelles et morales. Notre révolution sociale de 1959, visait notamment la libération des Rwandais de toutes les idées et croyances obscurantistes, fruit d'une longue période féodo-coloniale. Instruire notre population et la rendre responsable de son développement devenait un objectif tout aussi prioritaire. Pour créer les conditions favorables à l'amé-

lioration du niveau de vie et du bien-être de la population, l'Etat a conçu des projets d'aménagement du territoire en créant des paysannats, et a entamé une politique de sensibilisation pour l'amélioration de l'habitat. Les maisons en matériaux durables et semi-durables augmentent toujours de plus en plus sur notre territoire; des pistes sont tracées pour désenclaver les communes et les secteurs; un programme d'adduction d'eau et d'amélioration des sources se poursuit et s'intensifie, des centres de santé et centres nutritionnels sont construits. Les conditions hygiéniques et sanitaires s'améliorent, permettant ainsi à une population, toujours plus saine, de travailler pour son développement. Dans les centres urbains, le Gouvernement fait un effort pour mettre en place des infrastructures administratives permettant une plus grande efficacité et rentabilité des services. Des logements ont été construits par les services publics et privés pour permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions et ainsi d'améliorer le rendement.

*Militantes et Militants du Mouvement
Révolutionnaire National pour le Développement,*

Le Manifeste de notre Mouvement dit: "La famille, cellule-mère de la Nation, sera toujours protégée" et que "les conditions susceptibles d'apporter plus d'harmonie et de bien-être dans la famille seront améliorées dans le respect du principe de l'égalité de l'homme et de la femme".

Il est heureux de constater que, depuis l'indépendance de la République Rwandaise, la famille a toujours fait l'objet de grande préoccupation de la part des responsables à tous les niveaux. La Constitution de notre Pays définit les droits de la famille. Cette préoccupation s'est aussi traduite par des actions visant la promotion de la femme et de l'enfant. "Eduquer la femme c'est éduquer la société". Cette conviction fut traduite dans l'action par de multiples réalisations

notamment la création des écoles sociales, dont la plus ancienne vient de fêter son Jubilé de 25 ans ; la mise sur pied des centres sociaux, l'organisation de séminaires et congrès pour la promotion de la femme.

Parallèlement, un effort fut spécialement déployé pour admettre un plus grand nombre de filles dans les établissements secondaires, leur ouvrant ainsi les accès aux diverses formations de niveau supérieur. La femme rwandaise est apte à apporter sa contribution et sa participation dans tous les domaines de développement, répondant ainsi à la recommandation du Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement qui stipule :

"L'émancipation de la femme doit apporter la force nouvelle pour participer à l'accélération du développement national".

La promotion de l'enfant s'est quant à elle, traduite par la création des centres nutritionnels, dont le but est l'amélioration de la santé grâce à l'éducation théorique et pratique des mères.

Les problèmes démographiques et le frottement des civilisations ont incité le Gouvernement à prendre certaines mesures tendant à protéger la famille. Les plus importantes furent orientées vers le contrôle de la démographie, la protection de la jeunesse et la conservation de nos valeurs sociales et culturelles. L'accroissement rapide de notre population, lié à la raréfaction des terres cultivables est à la base de la création de l'Office National de la Population, chargé de chercher et de proposer les solutions au problème socio-démographique, en cherchant spécialement un équilibre entre la production et la consommation. Un peuple qui ne protège pas sa jeunesse est un peuple en déclin. Aussi devons-nous intensifier notre lutte contre toute forme de délinquance juvénile et celle contre l'acculturation, pour la défense de nos valeurs sociales traditionnelles.

*Militantes et Militants du Mouvement
Révolutionnaire National pour le Développement,*

Dès la naissance du régime républicain, les responsables rwandais ont pris à cœur les problèmes de l'enseignement. Celui-ci n'avait-il pas été une des préoccupations dans les revendications sociales de 1957? Dès l'Indépendance, les autorités rwandaises ont donc pris conscience de la nécessité de redéfinir la politique éducative nationale ayant comme objectif premier la formation et l'épanouissement intellectuel et social des masses populaires.

Malgré ces efforts, seule une petite fraction d'élèves pouvait, à l'issue du primaire, accéder à l'enseignement secondaire, la plus grande partie retournant sur la colline, sans outil valable lui permettant d'être réellement utile.

L'inadaptation de la formation dispensée alors, le divorce entre la demande en éducation et le peu de moyens pour y répondre, le faible rendement constaté en dépit des dépenses élevées consacrées à l'enseignement, les programmes et les méthodes ne permettant pas d'atteindre les objectifs visés, sont autant de motifs qui ont conduit le gouvernement, dès l'avènement de la IIème République, à faire un constat d'inadaptation de notre système d'enseignement et de proposer des réformes indispensables.

La nécessité de définir les objectifs nouveaux d'éducation adaptée aux besoins et aux réalités du pays, à son état de développement et aux perspectives de son évolution, est sans nul doute un des reflets de la prise de conscience d'un peuple et l'expression de son indépendance. Cette nécessité d'imprimer à notre enseignement un cachet nouveau traduit donc la volonté unanime du peuple rwandais de faire l'école un centre promoteur du développement économique et social.

Notre souhait est que l'élève qui sortira de n'importe quel cycle de formation, soit primaire soit secondaire, et qui ne pourra pas continuer au niveau suivant, puisse être utile, par une formation adaptée à son niveau et à ses capacités. Dans un pays essentiellement agricole, nous pensons que l'enseignement doit viser la formation de sa jeunesse aux techniques modernes de l'agriculture et de l'artisanat rural. C'est à cette condition seulement que le jeune pourra réellement devenir un vrai citoyen promoteur du développement. Une telle réforme est une oeuvre de longue haleine et, qui réclame beaucoup de moyens, matériels et humains. La nation a consenti ces moyens mais les étapes qui restent sont plus longues que celles déjà franchies. D'autres sacrifices seront donc nécessaires. Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, soyez fiers de ce que vous avez pu faire pour vos enfants, pour votre pays, pour le Rwanda de demain.

L'UMUGANDA a été pour nous un des moyens réels d'appliquer le principe de compter d'abord sur nous-mêmes. En l'instituant nous avons voulu souligner, aux yeux de tout le monde, l'importance du travail manuel pour la vie, la survie et l'avenir de nous tous. Nous voulons que l'Umuganda soit effectué par tout le monde et que ses fruits soient pour tout le monde. L'Umuganda n'est uniquement ni pour les moins nantis ni pour les moins privilégiés. Chacun doit en faire son affaire.

Nous ne voulons pas une participation symbolique ni une présence passive, mais nous exigeons de chacun une contribution effective et visible. Faut-il vous rappeler encore, Militantes et Militants, les réalisations atteintes grâce à l'Umuganda? Ceux qui s'y sont mis n'ont pas besoin de ce rappel.

Nous avons voulu que les Rwandais comprennent, une fois pour toutes, qu'ils doivent d'abord compter sur leurs

propres forces, sur leur propre production, avant d'espérer un secours extérieur, qui parfois vient avec retard, et toujours insuffisant, pour satisfaire nos besoins encore nombreux.

L'Umuganda doit donc se comprendre comme une participation matérielle à l'augmentation des biens qui nous sont indispensables et une disponibilité constante à servir son pays, en ayant toujours cette conviction que le développement d'un pays est d'abord l'oeuvre de ses enfants.

Je rappelle à tous les responsables que, comme le travail est planifié au niveau de la cellule familiale, l'Umuganda doit également l'être à tout échelon d'organisation administrative: cellule, secteur, commune, préfecture, établissement public, département ministériel et toute entreprise privée. Nous ne voulons plus voir les gens arriver sur place qui ne trouvent rien d'autre à faire que se livrer au pur bavardage. J'ai dit à cette même place, dans d'autres circonstances, que cette planification doit viser principalement l'accomplissement des projets inscrits dans notre plan de développement ainsi que les objectifs fixés et rappelés périodiquement, afin que le rwandais sorte, chaque jour davantage, de son état actuel de sous-développement.

J'ai également dit que la République, née de notre révolution sociale, a banni à jamais toute forme d'esclavage et de servage, a affirmé que chacun doit lutter sans répit pour la primauté de l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel. Voilà, disions-nous, la base de l'Umuganda qui n'a pas été institué au profit du Président de la République, ni d'un Ministre, ni d'un Préfet, ni d'un Bourgmestre ni de telle ou telle autorité comme c'était le cas sous le régime monarchique et féodal.

Toujours dans le domaine de l'enseignement, il est heureux de constater que depuis notre indépendance, les

effectifs à l'école primaire n'ont cessé d'augmenter. Depuis cette date à ce jour, les enfants inscrits à l'école primaire ont vu leurs effectifs tripler pendant ces 20 ans.

Une telle augmentation est due essentiellement à la politique de démocratisation de l'enseignement, entreprise dès l'avènement de notre pays à l'indépendance nationale.

L'enseignement secondaire a vu sa population quadrupler par rapport à 1962.

Au moment de l'Indépendance, le Rwanda ne disposait d'aucun établissement pouvant dispenser un enseignement supérieur. Seuls quelques quarante rwandais avaient pu bénéficier d'une formation supérieure et universitaire.

Actuellement 1215 étudiants sont inscrits à l'Université Nationale du Rwanda au sein de ses deux campus de RUHANDE et de NYAKINAMA. Cette Université a déjà délivré 1.463 diplômes de niveau universitaire. Ainsi l'Université poursuit sa mission de promotion intellectuelle et humaine du peuple rwandais au service duquel elle se consacre principalement.

L'Ecole Supérieure Militaire, restructurée à son tour au niveau de l'enseignement supérieur, forme les cadres supérieurs d'encadrement des Forces Armées Rwandaises.

Rwandaises, Rwandais, Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Le Rwanda enclavé au cœur de l'Afrique, s'est toujours efforcé d'améliorer ses infrastructures de transport et de communication, l'un des secteurs les plus importants du développement socio-économique du pays. En raison de cet enclavement, la part du transport routier dans l'acheminement des marchandises d'importation et d'exportation est importante. Au cours des vingt dernières années, une adap-

tation du réseau routier national, mais d'intérêt international, fut l'une des priorités de la politique de développement.

Plusieurs chantiers ont ainsi vu le jour, certains sont déjà terminés, d'autres sont en voie d'exécution.

S'agissant de la voirie urbaine, Kigali en 1962, avec seulement quelques mètres de voie asphaltée, est de plus en plus dotée d'un réseau routier dense, dont la planification, l'extension et les aménagements répondent à la croissance du tissu urbain et au développement des transports urbains. Un observateur attentif aura remarqué que depuis l'avènement de la IIème République, à côté de cet effort d'asphaltage et d'amélioration des routes nationales, les communes, grâce à l'Umuganda, ont construit plusieurs milliers de kilomètres, désenclavant ainsi leurs secteurs jusqu'alors isolés.

Parallèlement au développement de l'infrastructure routière et de l'intensification des échanges entre les différentes régions du Rwanda, le transport des biens et des personnes a pris un essor considérable.

Dès 1962, le Gouvernement s'attela, avec le peu de moyens dont il disposait à l'aménagement de structures appelées à mettre à la portée des masses populaires, les moyens modernes de transport. Il fut mis en place un service des transports publics et un garage de l'Etat, service qui a pris de l'ampleur avec un charroi assez important. Ces moyens doivent encore être améliorés et accrus.

Le transport intérieur a connu un grand progrès depuis que, grâce notamment à l'Umuganda, des routes communales ont été construites. Les petits véhicules utilitaires peuvent désormais atteindre de nombreux coins du pays, favorisant ainsi le développement des régions qui jusqu'alors étaient restées en marge des activités économiques du pays.

Mais le handicap causé par l'enclavement restera toujours lourd et gênera l'essor de notre économie par l'importance du coût de nos exportations et de nos importations. Les distances extrêmement longues que nos marchandises doivent parcourir, provoquant des délais de livraison également longs, font en outre que nos produits exportés ne nous apportent pas suffisamment des devises que nous sommes en droit de recevoir. C'est pour résoudre ce problème engoissant que nous avons entrepris des démarches heureuses auprès de nos voisins pour que des facilités de transport et de transit nous soient accordées.

Les infrastructures de l'Aéroport international de KANO-MBE, ne recevant, en 1962, que les inoubliables "DC3", ont été récemment fort améliorées de façon à permettre son accès par des avions de grande capacité, tout en accordant aux sociétés aériennes, nationales et internationales, des services appréciables. Une partie de ces travaux est terminée, le reste le sera bientôt.

Toujours en matière de désenclavement, les services de télécommunication, presqu'inexistant en 1962, ont connu un développement remarquable, un effort couronné par la récente installation d'une station terrienne. Les communications intercontinentales s'en trouvent ainsi améliorées, et l'isolement géographique, économique et social, d'autant allégé.

Militantes,

Militants du Mouvement Révolutionnaire

National pour le Développement,

Le développement socio-économique est intimement lié aux problèmes de l'énergie, éléments moteurs du développement. Le problème de l'énergie est un grand problème auquel le Rwanda indépendant a dû faire face.

A la veille de l'indépendance, le Rwanda n'avait qu'une seule centrale électrique d'une très faible puissance par ailleurs.

Les vingt dernières années, ont vu la réalisation d'un supplément d'infrastructures énergétiques de production, de transport et de distribution. Ainsi les centrales thermiques, parsemées dans tout le pays, ont cédé de plus en plus place au réseau national de raccordement électrique. Soucieux d'assurer au Rwanda un développement endogène et auto-entretenu, la IIème République a entrepris un vaste programme visant à accroître encore davantage et rapidement la disponibilité des ressources énergétiques du pays. La Centrale de NTARUKA, et l'interconnexion de celle-ci avec la Centrale de MURURU, la construction de la Centrale de MUKUNGWA, sont les signes de cette politique du Gouvernement en matière énergétique. Grâce à ces efforts la production de l'énergie électrique est passée de 10,4 Mio KWH en 1962, à 67,4 Mio KWH en 1980.

Afin que l'énergie électrique puisse atteindre un grand nombre de population et consommateurs potentiels un programme d'électrification rurale a été conçu et doit être exécuté.

Mais la situation énergétique dans notre sous-région reste préoccupante. Le rythme de la consommation d'énergie s'accélère au point de susciter une certaine inquiétude sur l'approvisionnement énergétique dans un proche avenir. Cette grave réalité doit nous pousser à poursuivre les actions communes avec nos voisins, pour développer et utiliser des ressources énergétiques existantes dans la région, et cela dans une harmonie d'intérêts pour tous les partenaires. C'est ainsi que pour répondre à la demande future de l'énergie, des études ont été menées dans le cadre de la CEPGL et de l'OBK pour l'aménagement des Centrales hydro-électriques de

RUSIZI et de RUSUMO. Les Centrales hydro-électriques ne peuvent cependant pas à elles seules résoudre tous nos problèmes énergétiques. Aussi devons-nous nous appliquer plus obstinément à la recherche d'autres sources d'énergie. Notre ambition est d'élaborer un programme qui puisse permettre que l'énergie électrique ait atteint tous les coins du Pays d'ici l'an 2.000.

Militantes, Militants,

Nous l'avons déjà dit, l'ampleur de la croissance démographique élevée, ajoutée à une densité de population exceptionnelle, et conjuguée à plusieurs contraintes majeures au niveau , principalement , de la production, explique la faiblesse et la fragilité de l'équilibre alimentaire par habitant. L'agriculture, bien qu'elle occupe une place privilégiée dans notre économie, ne peut plus, à elle seule, résoudre les problèmes auxquels notre pays fait face. L'exploitation agricole familiale est devenue tellement petite qu'elle ne peut plus utiliser toute la main d'oeuvre familiale.

Il faut donc dégorger l'agriculture en trouvant d'autres occupations en dehors de ce secteur. L'industrialisation du pays, dont le but est de produire sur place des biens de substitution aux importations et des bien essentiels, peut diminuer l'acuité de ce problème.

Depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale, le secteur secondaire a évolué d'une façon très mitigée. Seules quelques petites unités d'industries agro-alimentaires ont pu voir le jour ainsi que quelques petites industries en rapport avec l'industrie du bâtiment. Les industries extractives malgré une réorganisation de ce secteur (création de la SOMIRWA en 1973) et la construction d'une fonderie d'étain n'ont guère enregistré un progrès sensible. Il nous semble donc nécessaire de mettre à profit les énormes poten-

tialités d'un processus de substitution aux importations, d'autant plus que les coûts élevés de transport en constituent une protection naturelle, et que ces coûts réduisent la compétitivité des exportations rwandaises sur les marchés internationaux.

Nous lançons à nouveau, à l'occasion de cette fête nationale, un appel solennel aux investisseurs privés, nationaux et étrangers, pour qu'ils participent à l'industrialisation de notre pays et qu'ils satisfassent une demande en expansion accélérée.

Le Gouvernement s'efforce et s'efforcera toujours de leur trouver un climat propice tant politique, administratif qu'opérationnel.

Nous souhaitons que l'effort d'investissement soit principalement orienté vers le secteur de l'agro-industrie et vers la production de biens de consommation de masse.

En matière commerciale et monétaire, le Rwanda hérita une situation plus que difficile: prédominance des étrangers dans le monde du commerce, peu de centres commerciaux importants, inexistance des infrastructures routières, pas d'institutions financières.

tenant compte des possibilités réelles du pays. Le principe d'équilibre budgétaire, tel qu'il a été toujours imposé par notre Constitution, fut en tout temps rigoureusement respecté.

De plus, par sa politique d'austérité, le Gouvernement s'est toujours refusé à des dépenses inutiles, de pur prestige, ou de simple ostentation.

La politique d'austérité, la politique d'un budget réaliste et équilibré furent à la base d'une saine gestion de notre

monnaie. Il est à souligner aussi que la politique d'endettement de notre pays ne s'est jamais écartée des possibilités de remboursement à terme. C'est ainsi que l'encours de la dette publique intérieure ne représente actuellement que 18% du produit intérieur brut et que le service de la dette ne représente que 3,7% des recettes d'exportation. En conclusion, la réalité économique de notre pays fut toujours le seul guide du Gouvernement en matière des dépenses.

Militantes,

Militants du Mouvement Révolutionnaire

National pour le Développement,

Si j'ai été long à tracer les grandes réalisations qui ont influencé la vie socio-économique de notre pays, je sollicite encore votre indulgence pour parler des contraintes qui freinent notre économie. Certaines de ces contraintes sont tributaires de notre situation géographique, tel l'enclavement. D'autres tiennent à la conjoncture internationale actuelle plutôt catastrophique. D'autres enfin résultent de la nature même de l'homme et de ceux parmi nous qui ne se sont pas encore libérés de l'indiscipline, du laisser-aller et de l'oisiveté.

La crise économique mondiale inquiète même les plus puissants. Les moyens de parade que possède le Rwanda sont plus que faibles. A cela s'ajoutent les difficultés déjà signalées dues à notre enclavement, au déséquilibre production - consommation, au manque de ressources minières importantes.

Il reste à déplorer que certains de nos agents et de nos cadres, dans le domaine public comme dans le privé, en milieu rural comme en milieu urbain, paysan ou intellectuel, n'ont pas toujours été à la hauteur des tâches qui leur sont exigées, préférant sombrer dans une néfaste indiscipline, dans

un laisser-aller destructeur et dans l'oisiveté menant souvent à la délinquance et au banditisme.

Tous ces obstacles passés et présents, internes et externes, combinés avec ces déficiences humaines, n'ont pas facilité la tâche à la jeune République âgée aujourd'hui de vingt ans.

Militantes, Militants,

Obstacles et contraintes ne nous ont pas empêchés de continuer notre route. Pour améliorer nos conditions de vie, nous avons dû, tous, fournir beaucoup d'efforts de production avec les concours fort précieux des pays et organismes amis. Depuis l'indépendance de notre pays, le produit intérieur brut a continué de croître, — croissance qui ne pousse à aucune fierté exagérée — mais croissance quand-même, due à un effort interne d'investissement, soutenu par l'aide de nos amis. Il est passé de 15 milliards de francs en 1967 à 108 milliards en 1980: chiffres qu'il faut bien sûr analyser en y extrapolant les effets de l'érosion monétaire, mais dont l'évolution est tout de même positive. Cette évolution positive du produit intérieur a permis de soutenir un rythme, si lent fut-il, d'amélioration des conditions de vie de la population. Le taux de scolarisation des enfants de 7 à 13 ans d'âge qui était estimé à 41% en 1967 est monté à 59% en 1980 et les élèves en formation primaire de 6 ans sont passés de 344.000 en 1966/1967 à 622.000 en 1980/1981.

S'agissant des conditions sanitaires, le programme de vaccination et de lutte contre les endémies et épidémies, conjugué avec celui d'amélioration de l'hygiène du milieu, encore précaire certes mais en nette évolution, autorise d'espérer un bon état de santé générale de la population. L'aménagement des sources d'eau potable, les centres nutritionnels et les centres de protection maternelle et infantile visent le même objectif.

Pour soigner les malades, si le nombre d'hôpitaux n'a pas beaucoup augmenté au cours des 20 dernières années, par contre celui des dispensaires médicaux et centres de santé s'est accru de 103 en 1967 à 326 en 1980. Le personnel médical et paramédical a également augmenté fort vite de sorte qu'un médecin qui avait une charge de 64.000 personnes en 1967 n'a plus que 32.000; taux encore lourd certes, mais moins pesant.

Pour remédier à cette situation plusieurs mesures durent être envisagées et notamment :

- la rwandisation des principaux instruments du commerce à commencer par la Banque Nationale du Rwanda, dont la mission reste de formuler la politique monétaire, du crédit et des changes, en vue d'assurer une stabilité interne et externe de la monnaie.
La création d'une telle institution, alors inexistante pour notre pays confié sous mandat des Nations-Unies et placé sous tutelle belge, permit l'organisation et le financement du commerce intérieur et extérieur. Elle permit également l'implantation des banques et autres sociétés commerciales.
- l'introduction des commerçants rwandais dans le circuit commercial eut pour effet bénéfique la naissance et l'extension progressives des marchés, boutiques, centres de négoce et commerciaux à travers le pays. Ce qui permit l'approvisionnement de la population en divers produits de première nécessité, et provoqua la monétarisation de l'économie en milieu rural au détriment du système de troc.
- Une attention particulière fut portée au commerce extérieur. Non seulement son volume a pu augmenter,

mais aussi les débouchés et surtout les voies d'approvisionnement ont connu une très grande diversification.

- la naissance et l'essor des entreprises commerciales dont TRAFIPRO, et plus récemment OPROVIA, eurent pour effet de contribuer à la stabilisation des prix.

Le tourisme, un des facteurs du développement du pays, fut également encouragé. A l'accession du Rwanda à l'Indépendance aucun établissement hôtelier n'existeit à Kigali. Il a fallu donc une impulsion dynamique pour doter la Capitale et d'autres coins du pays des infrastructures d'accueil permettant de recevoir des touristes en grand nombre.

Militantes,

Militants du Mouvement Révolutionnaire

Nationale pour le Développement,

L'Indépendance économique et financière est la base essentielle de l'indépendance véritable de tout pays. Aussi, dès l'accession du Rwanda à l'indépendance, l'Etat a cherché à accroître les ressources économiques et financières du pays, afin de disposer des disponibilités financières suffisantes pour des projets de développement, et pour la prise en charge des actions sociales et culturelles.

Il fallut tout d'abord penser et étoffer une politique fiscale alors inexistante. Il fallut aussi fixer les priorités de financement.

Au cours de vingt ans d'indépendance, le Rwanda a adopté et suivi une politique budgétaire prudente et réaliste

Le maintien et l'amélioration continue de ces conditions de vie, la satisfaction des besoins essentiels, une alimen-

tation saine, un logement salubre, un enseignement adapté aux besoins croissants du pays, exigent un accroissement accéléré et une diversification de la production nationale.

Une mutation s'impose pour que la part de production rurale qui reste prépondérante, soit aidée par une plus grande participation de la production industrielle. L'effort d'industrialisation, même s'il est encore faible, est encourageant quand on sait que le pays partait de rien dans le domaine industriel.

Le commerce d'importation révèle une tendance encore faible mais fort intéressante de diminution de la part d'importation de biens de consommation surtout alimentaire (16% de l'ensemble des importations en 1967, 10% en 1980) au profit des biens d'équipement.

Tous ces acquis, esquissés schématiquement, ont été obtenus grâce à la tranquilité et à l'ordre public. Je ne peux pas m'empêcher d'évoquer ici le rôle combien éminent joué par nos forces de sécurité dès la naissance de notre République, mère de nos Institutions démocratiques.

Le 1er juillet 1962, avec l'appui des éléments de la Police Nationale, la Garde Nationale qui vient de repousser les premières attaques INYENZI infiltrés par les volcans pour saper l'Indépendance Nationale, et dont le premier recrutement est daté de mars 1960, ouvre les cérémonies de cette journée mémorable dans un défilé impeccable devant les troupes métropolitaines dont elle va reprendre la mission. C'est la date inoubliable de l'accession de notre pays à l'indépendance.

Et c'est le 29 juin 1963, que la Garde Nationale fut placée sous le Commandement d'un Officier rwandais, issu

de la première promotion de l'Ecole d'Officiers de KIGALI. Les effectifs grossissent progressivement, et les cadres se forment.

Et au point de vue organisationnel, des Unités spécialisées sont mises sur pied et des services logistiques nécessaires au soutien d'une Armée en croissance sont créés.

Dans le domaine de la Coopération, les Forces de sécurité sont alors essentiellement appuyées par la Belgique tant en personnel qu'en matériel.

En 1972, éclatent dans tous les établissements scolaires les révoltes ethniques et régionalistes. Les dirigeants ne s'en émeuvent point. Les émeutes se poursuivront et se généraliseront en 1973. Le pays allait sombrer dans l'abîme.

L'intrigue et la zizanie se généralisaient, la haine et la peur devenaient maîtresses des coeurs. La Garde Nationale ne pouvait pas rester les bras croisés devant une situation aussi chaotique et intervint le Coup d'Etat moral du 5 juillet 1973 pour ramener la paix et l'Unité, libérer les esprits et les coeurs des enfants de la Nation du traumatisme de la politcaille et de la désintégration des Forces vives de la Nation. La Deuxième République prend ainsi la relève.

Le 23 janvier 1974, la Gendarmerie Nationale est créée pour reprendre certaines missions administratives et judiciaires assurées par la Garde Nationale dès l'intégration de la Police Nationale. Au cours de la même année, le 2 février 1974, les Forces Armées, montent en première ligne dans le combat pour le développement. C'est la naissance des Travaux Communautaires de Développement "Umuganda" auxquels tous sont conviés, sans exception, car le développement comme la paix et la tranquilité doit être l'affaire de tous.

En application du mot d'ordre du Chef de l'Etat, la femme rwandaise est intégrée pour la première fois dans les rangs des Forces Armées Rwandaises. Car la Défense du pays est l'affaire de tous les enfants de ce pays, sans considération de sexe.

Il sied de constater qu'à partir de cette période les relations de coopération militaire se sont nouées et renforcées entre le RWANDA et plusieurs pays amis. Une politique de regroupement des Unités, d'acquisition du matériel et d'équipement fut poursuivie.

Le 8 janvier 1979, le rôle particulier confié au Département de la Défense Nationale fut solennellement rappelé :

- amélioration de la formation de ses hommes,
- reclassement des militaires démobilisés,
- protection de la loi et de la sécurité des personnes et des biens,
- législation et contrôle des armes sur toute l'étendue du Territoire
- participation à l'éducation de la Jeunesse non scolarisée et au développement national.

Depuis 1980, les Forces Armées ont mené une lutte acharnée contre le banditisme et la subversion qui prenaient de plus en plus des dimensions alarmantes. La sérénité politique fut souillée par des personnes aux ambitions immodérées qui ont réussi à cultiver parmi certains de leurs compatriotes des sentiments de zizanie, d'ingratitude et de trahison. L'intervention opportune et ponctuelle des Forces de Sécurité et de l'appareil judiciaire permit de maîtriser efficacement la situation.

Les Forces Armées sont engagées avec l'appui de bons citoyens et des autorités administratives et judiciaires, pour lutter énergiquement contre la toxicomanie, fléau qui, sans

être efficacement jugulé, risque d'entraîner une bonne partie de notre population à la délinquance, au banditisme et à la criminalité.

J'en appelle à nouveau à toutes les forces de sécurité, aux membres de la gendarmerie, au personnel des parquets et aux juges, et à vous tous, Militantes et Militants, dans vos secteurs, dans vos cellules et dans vos familles, pour une action plus accrue de lutte contre tous ceux qui cherchent à vivre en dehors de la loi et cherchent à profiter gratuitement de l'effort d'autrui. Que la loi s'impose, en toute justice, mais fermement. Que ceux qui ont nargué nos multiples appels ne s'attendent point au pardon et qu'ils purgent totalement les peines qu'ils auront méritées.

Sans cela nous serions entraînés dans une spirale de contradictions que j'ai déjà stigmatisées le 26 octobre 1976.

Sans nul doute, l'efficacité des Forces Armées Rwandaises dépendra toujours de leur discipline, de leur cohésion et de leur fidélité, l'entraînement et les moyens matériels restant bien entendu des outils indispensables. Nous avons eu la foi et nous avons tiré de nos possibilités et de nos moyens pourtant limités un maximum de rendement. De notre foi, nous avons reçu les Forces nécessaires pour résister au décuoragement devant une tâche difficile. Toutes les réalisations, si modestes soient-elles, qui ont été faites dans ce pays, doivent leur existence pour une grande part à la vigilance des Forces de sécurité, donc à la paix et à l'unité.

Le peuple rwandais a grâce à sa tenacité et à son courage, rompu les chaînes du féodo-colonialisme, il a vaincu toutes les forces du mal qui voulaient le remettre sous le joug du servage et grâce à sa persévérance, il vaincra toujours, comme il a vaincu les intrigues, les haines et les divisions qui en 1973 allaient remettre en question les acquis de notre Révolution de 1959 et de notre Indépendance Nationale.

Ainsi l'Armée Rwandaise a toujours su, avec courage et dévouement, défendre le pays contre les ennemis extérieurs et intérieurs qui voulaient remettre en cause nos options démocratiques et populaires. Malgré des moyens limités, elle sut s'organiser, se discipliner, en écartant régulièrement et non sans regret des éléments nuisibles à son essor et à sa réputation. Elle dut, quand cela fut nécessaire, intervenir sur le plan intérieur pour rétablir l'ordre quand il fut menacé. Elle n'a cessé de participer à l'entreprise de construction nationale tout en se maintenant dans sa mission principale de veiller à la sécurité des gens et de leurs biens.

Les forces de sécurité intégrées au sein du peuple dont elles sont l'émanation sont les garants, pour nous tous, de la paix, de la tranquilité, de l'unité qui nous sont nécessaires pour nous atteler au travail de construction de notre chère patrie.

*Militantes, Militants du Mouvement
Révolutionnaire National pour le Développement,*

Nous avons souligné, dès les premiers jours que l'action du 5 Juillet 1973 avait été entreprise pour lutter contre toute action de haine et de division entre les personnes, les ethnies et les régions.

La politique de la 2ème République est bâtie sur une volonté réelle et constante de préserver la paix et la concorde Nationale. Dans mes nombreuses interventions, j'ai affirmé que "les quelques différences ethniques, loin d'être l'objet de séparation, doivent être pour nous un élément d'enrichissement de la société rwandaise". Les principes du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement sont sans équivoque sur ce problème. Mais l'histoire de notre pays a fait qu'une partie de nos compatriotes se trouve à l'étranger sous le statut politique de "refugiés".

Engagé activement dans une politique de promotion de la paix et de réhabilitation de l'Unité Nationale, avec comme corollaire la volonté de développer et de renforcer des relations d'amitié et de bon voisinage, le Gouvernement Rwandais ne peut donc pas ignorer le problème des refugiés, problème qui est par ailleurs l'un des phénomènes socio-économiques qui préoccupent actuellement la Communauté Internationale et particulièrement les jeunes Etats du tiers-monde.

Aussi voudrais-je rappeler le point de vue de mon Gouvernement sur ce problème qui touche de près notre pays, eu égard aux événements qui ont marqué son histoire à la veille et au lendemain de son Indépendance.

Fidèle à l'esprit des conventions internationales adoptées en la matière et auxquelles il adhère, le Gouvernement Rwandais estime que les problèmes des refugiés doivent être abordés d'une manière essentiellement humanitaire mais en tenant compte des impératifs de paix et de sécurité.

Concernant particulièrement les refugiés rwandais, selon les statistiques dont nous disposons actuellement, ils sont quelques centaines de milliers installés principalement dans les pays voisins.

Parmi eux se trouvent malheureusement une minorité d'activistes et d'agitateurs qui rêvent encore de rentrer au Rwanda par la force et la violence, en abusant de l'hospitalité leur accordée par les pays d'accueil et en trompant leur vigilance.

Nous sommes cependant heureux de constater que parmi les refugiés rwandais, les plus nombreux ont réussi à s'intégrer dans leur nouvelle condition, grâce notamment aux facilités leur assurées par les pays d'accueil qui méritent,

à ce titre notre reconnaissance la plus profonde et la plus sincère en hommage à l'esprit humanitaire et à la compréhension dont ils ont ainsi fait preuve.

Nous sommes aussi redevables à l'égard de ces pays frères et amis de toutes les mesures prises face aux veilléités d'actions et d'initiatives subversives préjudiciables à la sécurité de nos peuples respectifs, de la part des réfugiés marginaux qui nourririaient encore des intentions malveillantes.

Nous nous efforçons quant à nous de décourager les tentatives de subversion et les néfastes ambitions des éléments irrédentistes dans le cadre de notre politique de bon voisinage, d'amitié et de fraternité que nous ne cessons de développer depuis l'avènement de la Deuxième République.

Pour ceux des réfugiés rwandais qui, grâce à la compréhension et à l'aide des pays d'asile, ont réussi à s'établir dans une ère normale et paisible, le Gouvernement rwandais soutient l'idée qu'ils puissent s'installer définitivement et contribuer au développement économique et social de ces pays assurant ainsi leur épanouissement personnel et celui de leurs familles.

Pour ceux d'entre eux qui désirent rentrer dans le pays, je dois rappeler et souligner le caractère volontaire et individuel d'une telle mesure, car, dans tous les cas, aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré, tout comme aucun réfugié ne peut prétendre rentrer par la force dans son pays d'origine.

Pour ceux, parmi les réfugiés rwandais, qui solliciteraient donc leur rapatriement, leur cas sera toujours chaque fois examiné à la lumière des dispositions de la législation et des règlements en vigueur depuis 1966, tels que complétés à ce

jour et inspirés par les conventions internationales dont le Rwanda est partie prenante.

Le Gouvernement Rwandais respectera les engagements qui découlent de ces conventions, tout en marquant sa volonté de sauvegarder et de promouvoir un climat de paix et d'unité nécessaire pour garantir le succès des efforts visant à sortir notre pays du sous-développement, dans le cadre d'une politique de coopération bilatérale et régionale dans laquelle les impératifs de sécurité constituent un facteur déterminant.

Nous savons que nous pourrons toujours compter sur l'aide des organismes internationaux chargés de ce secteur spécial pour poursuivre cette politique.

Militantes,

Militants,

Si nous sommes arrivés à des résultats satisfaisants, c'est grâce d'abord aux efforts de vous tous, militantes et militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le



Développement. Le Rwanda ne sera développé que grâce aux efforts de ses propres filles et fils.

Mais grâce aux efforts des pays et organismes amis qui nous ont assisté durant ces 20 années d'indépendance. Le peuple rwandais est conscient et reconnaissant. Ces remerciements sont d'autant plus profonds que ces sacrifices ont été consentis souvent dans une conjoncture internationale difficile.

Notre politique extérieure nous a permis d'élargir et de consolider le cercle des amis.

Le Rwanda n'a cessé de concrétiser sa politique de s'ouvrir vers l'extérieur, avec ses voisins d'abord, et avec tous ceux qui veulent répondre positivement à son amitié.

Si la Première République s'est essentiellement préoccupée des problèmes d'ordre intérieur, la Deuxième République, issue de la Révolution Morale du 5 Juillet 1973, après avoir, sur le plan intérieur, ramené le calme et corrigé certains égarements coupables, et défini clairement les objectifs à atteindre, a rétabli le crédit de notre pays devant l'opinion de la communauté internationale.

Pour consolider la paix et l'unité et promouvoir le développement, mon Gouvernement s'est appuyé sur une diplomatie active qui, comme je le soulignais en janvier dernier, lors de l'investiture solennelle du Conseil National de Développement, "a réussi à briser les chaînes de l'isolement", en rendant au Rwanda la place qui lui revient dans le concert des nations.

Le bilan enregistré à cet égard est largement positif, tant pour les relations internationales en général qu'en ce qui concerne particulièrement la coopération et l'aide au développement.

Nous pouvons légitimement être fiers devant les progrès substantiels et palpables enregistrés, comme autant de résultats louables d'une coopération appelée à se développer. Ces progrès et résultats confèrent un éclat particulier à la joie de ce vingtième anniversaire.

Cette fierté est d'autant justifiée que ces progrès, si minimes soient-ils, s'enregistrent au moment où l'économie internationale est marquée par des désordres qui exigent une réforme et une restructuration profondes.

Le Rwanda ne cesse de joindre sa voix à toutes celles qui réclament l'instauration rapide, d'un Nouvel Ordre Economique International plus juste et plus équitable, qui tienne compte de l'inter-dépendance réelle et de la solidarité nécessaire entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

Le Gouvernement Rwandais estime que la coopération entre les pays développés et les pays en développement doit refléter cette inter-dépendance et cette solidarité doit être un instrument de leur complémentarité.

Pour moi, rappeler ces principes à l'occasion d'un anniversaire aussi solennel que celui que nous célébrons aujourd'hui au Rwanda, c'est, au nom du Gouvernement et de tout le peuple rwandais, renouveler et souligner l'engagement de continuer à oeuvrer inlassablement pour leur application dans le cadre d'une coopération internationale plus agissante et plus fructueuse.

Militantes,

Militants du Mouvement Révolutionnaire

National pour le Développement,

Dans un contexte international dont nul n'ignore les contingences et problèmes de divers ordres, crises et tensions nourries par des conflits d'intérêts et par des luttes d'in-

fluence tant sur le plan économique que sur le plan politique, le Rwanda, réconcilié avec lui-même, a définitivement répudié "la politique de la chaise vide" sur la scène internationale.

Nous avons subsitué à cette politique celle d'une présence active, et dynamique, en participant, de plus en plus régulièrement, aux réunions et conférences internationales, en recevant tout aussi régulièrement les délégués et représentants des pays et organismes amis et en multipliant les missions de haut rang à l'étranger.

C'est dans cet esprit que le Rwanda se prononce sans réserve en faveur de l'auto-détermination des peuples et qu'il soutient les peuples en lutte pour la reconnaissance de leur droit à disposer d'eux-mêmes.

La victoire des pays africains récemment indépendants a été saluée avec une fierté légitime, comme celle de tous les peuples épris de justice et de liberté.

Dans sa volonté inébranlable de développer une politique fondée sur la paix, le respect mutuel, le non-alignement positif, la compréhension et l'indispensable solidarité entre les peuples, la République Rwandaise s'attache à consolider les acquis de sa diplomatie, axée sur la promotion et le renforcement des relations d'amitié avec tous les pays qui adhèrent aux mêmes principes de droit international, en commençant par les pays voisins, pour développer ensuite nos relations avec les pays membres de l'OUA et, enfin avec tous les pays et organismes internationaux qui contribuent ou qui peuvent contribuer au développement de notre pays.

La présence parmi nous aujourd'hui des éminents Chefs d'Etat ici présents est l'expression la plus éloquente de cette volonté d'entretenir et de développer des relations fondées sur une confiance mutuelle et une coopération effective.

L'appartenance du Rwanda à la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), fondée en 1976, et à l'Organisation pour l'Aménagement et le Développement du Bassin de la Rivière KAGERA (OBK), fondée en 1977, traduit notre souci d'une coopération régionale et sou-régionale.

Je suis particulièrement heureux de souligner que les efforts ainsi engagés se sont révélés payants, ce qui nous encourage à continuer dans la même voie pour valoriser encore davantage notre politique extérieure.

Les résultats déjà atteints s'inscrivent, en effet, dans la ligne de nos objectifs de développement, ces objectifs restant fondés sur une stratégie qui prône le maximum d'efforts sur le plan national, à la mesure de nos moyens, aussi bien humains que matériels, l'aide extérieure étant essentiellement destinée à fournir la contribution indispensable à titre de renfort et de complément.

En rendant hommage à nouveau à tous nos amis qui ont contribué à ce progrès, je tiens à exprimer en même temps la détermination du Gouvernement et du peuple rwandais d'élargir encore davantage, autant que faire se peut, le cercle de nos amis, en restant fidèles aux principes de politique extérieure consacrés par le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et en poursuivant une diplomatie dédiée à la cause du développement et du rapprochement entre les peuples.

C'est l'occasion de saluer à nouveau toutes les hautes personnalités qui ont voulu répondre à nos invitations pour partager avec les Rwandaises et les Rwandais la joie qu'ils ressentent aujourd'hui.



"Plusieurs chantiers ont vu le jour, certains sont déjà terminés, d'autres sont en voie d'exécution. C'est aussi grâce aux efforts des pays et organismes amis qui nous ont assisté durant ces vingt ans d'indépendance".

La présence de nos Frères :

Ndugu Mwalimu Julius Nyerere, Président de la République Unie de Tanzanie,

Citoyen Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga, Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution et Président de la République du Zaïre;

Camarade Sassou Nguesso, Président de la République du Congo;

Monsieur Daniel Arap Moi, Président de la République du Kenya, ainsi que celle des Eminents Représentants de nombreux Gouvernements et organismes internationaux, témoigne du degré de sympathie et d'amitié dont jouit le Rwanda d'aujourd'hui.

Nous en tirons un motif légitime de fierté, qui nous encourage par ailleurs à poursuivre nos efforts au service d'une

politique saine de bon voisinage, d'amitié, de coopération et de solidarité internationales. Permettez-moi aussi de remercier tous ceux qui, à cette occasion, nous ont transmis des messages d'amitié et d'encouragement. Qu'ils trouvent l'expression de gratitude de tout le peuple rwandais.

Militantes,

Militants du Mouvement Révolutionnaire

National pour le Développement,

Après avoir brisé les chaînes féodales et coloniales, le 1er juillet 1962, rendu au peuple sa dignité, maintenu et consolidé les acquis de la révolution sociale de 1959 et de celle, morale, du Cinq Juillet 1973, après avoir parachevé l'installation de saines institutions démocratiques populaires, renoué des relations d'amitié, d'entente et de coopération avec nos amis étrangers, voisins ou plus éloignés, le peuple rwandais doit poursuivre le chemin de son développement avec plus de courage et de détermination.

Nous sommes conscients des handicaps qui nous encerclent et nous enserrent, mais nous sommes également confiants en nous-mêmes, en notre courage, en notre aptitude à des sacrifices nécessaires. Et nous savons que nous ne sommes pas seuls. Nous avons de nombreux amis.

Voyons donc l'avenir avec optimisme.

Que chaque Rwandaise et que chaque Rwandais gardent présents à son esprit les principes sacrés de notre Mouvement: Unité dans la Paix pour le Développement. Je ne vous ai jamais promis des miracles.

Et si ils devaient se produire, ils seraient votre oeuvre. Travail-lons dans l'Unité, dans la concertation, dans l'entente et la discipline librement consentie. Construisons l'avenir de tous nos enfants et de leurs descendants. Luttons pour le bien-être, le développement et l'épanouissement de chacun de nous, pour que vive, heureux et prospère, le peuple rwandais.